

Indicateur	Unité	Molène
<b>Territoire</b>		
Superficie	(km <sup>2</sup> )	<b>0,8</b>
Distance au continent	(milles marins)	<b>6,5</b>
Temps de trajet vers en bateau vers le port principal de desserte	(minutes)	<b>60</b>
Nombre de liaisons/jour en basse saison		<b>1</b>
<b>Démographie</b>		
Population en 2009	(nb d'habitants)	<b>211</b>
Taux de variation pop. 1999 / 2009	(%)	<b>-20,08</b>
Densité de population	(hab./km <sup>2</sup> )	<b>264</b>
Indice de multiplication de la population entre hiver/été		<b>5,1</b>
<b>Tourisme</b>		
Part des résidences secondaires dans le total des logements		<b>57,3</b>
Evolution du nb de résid. second. (1999-2009)		<b>11,26</b>
Taux de fonction touristique (nb de lits/nb d'habitants) <sup>1</sup> en haute saison		<b>405,2</b>
<b>Revenus et entrepreneuriat</b>		
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal 2009	€	<b>14 495</b>
Part des foyers fiscaux imposables en 2009	(%)	<b>38</b>
Nb d'entreprises ayant un siège social sur l'île, pour 100 habitants, au 31/07/2012		<b>7,6</b>

Figure 1 : Principaux indicateurs statistiques à Molène, en 2009, source: Insee 2009 (RP, Sirene, DADS)

Comme sa voisine Sein, Molène compte un territoire de moins de 100 hectares. L'île est cela dit près de deux fois plus peuplée qu'Hoëdic, pourtant deux fois et demi plus vaste. Les deux petites îles de l'Iroise sont les plus densément peuplées des îles du Ponant. Mais Molène fait aussi partie des îles qui, ces dix dernières années, ont perdu une part importante de leur population (Houat : -24% ; Sein :-16,5%). Molénais et Ouessantins sont desservis une fois par jour en basse saison. Le bateau en provenance de Brest s'arrête au Conquet, à une heure de trajet de Molène. Depuis peu, un bateau fait un aller-retour deux fois par semaine dans l'autre sens, quittant Ouessant le matin pour y revenir le soir, permettant aux îliens de se rendre sur le continent à la journée.

La part de l'habitat secondaire à Molène est moins importante qu'à Sein et en deçà de la moyenne des îles du Ponant (61,3%). De plus, ce type de logements n'y a que peu progressé depuis 10 ans comparativement à l'ensemble des îles (+22% depuis 1999 en moyenne). Le taux de fonction touristique de l'île finistérienne est donc inférieur au taux moyen des autres espaces insulaires (529), lequel est tiré vers le haut par les îles proches du continent. Hoëdic affiche également une fonction touristique très prononcée, cette île multiplie près de dix fois sa population en été, contre 5 fois pour Molène.

Enfin, Molène est l'île qui compte le moins d'entreprises domiciliées sur son territoire pour 100 habitants, 5 points sous la moyenne des îles (12,9). Le revenu moyen des foyers fiscaux Molénais est plus faible que ceux de Sein (16 800 €) ou Houat (17310 €), déjà loin des autres îles (20 400 € annuels en moyenne). D'ailleurs, seuls 38% des foyers fiscaux de l'île sont imposables.

# Démographie

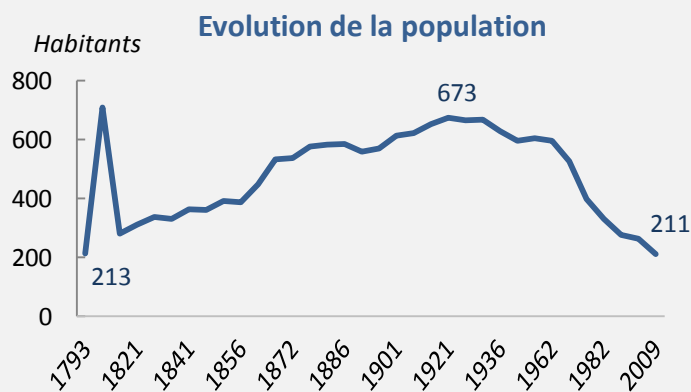


Figure 2 : Evolution de la population à Molène de 1793 à 2009; source: RP Insee 2009/ EHESS Cassini

L'évolution de la population molénaise est assez semblable à celle de Sein. Le pic de population atteint en 1800 s'explique en partie par le rattachement d'une partie du territoire du Conquet (commune continentale voisine) à Molène. En effet, Le Conquet connaît sur la même période une rapide baisse de population puis un regain consécutif. L'île de Batz connaît le même phénomène aux mêmes dates (voir note de lecture Figure 3). La réelle apogée démographique de Molène remonte donc à 1921, 15 ans avant celle de Sein. Elle est une fois de plus liée à la pêche. Près de 150 pêcheurs sont encore recensés sur l'île au début du XXème siècle. A cette époque, les hommes se tournent essentiellement vers la mer tandis que les femmes cultivent la terre. Les seuls revenus proviennent principalement de la vente des produits de la pêche : poissons, homards et langoustes principalement. La production de soude permet également de générer des richesses. Enfin, l'agriculture goémonière, toujours présente dans l'archipel, fait vivre de nombreuses familles<sup>1</sup>.

Le déclin de la population s'amorce doucement entre 1930 et 1960, époque à laquelle l'activité de pêche ralentit. En effet, la situation géographique des îles, proches des zones de pêche, ne suffit plus. Les marchés se situent désormais sur le continent et les ports de débarquement aussi. Les navires grossissent et sont de mieux en mieux équipés

Les plus de 60 ans sont 4,1 fois plus nombreux que les moins de 20 ans

dans les grands ports continentaux, eux-mêmes plus adaptés. La population molénaise bénéficie encore pendant une trentaine d'années de l'inertie de sa pyramide des âges, encore très jeune. Le solde naturel reste positif et compense légèrement les migrations vers le continent. Puis dans les années 1960-70, le solde migratoire très élevé et le solde naturel qui devient négatif font véritablement chuter le nombre d'habitants à Molène. Parmi les 70 pêcheurs recensés dans les années 1960, on n'en compte plus que quinze les deux décennies suivantes<sup>2</sup>. Depuis, la dépopulation continue, dopée par des soldes migratoire et naturel très déficitaires. Molène a perdu près de deux habitants sur trois depuis les années 1960. Ceci dit, le solde migratoire est de moins en moins préjudiciable à l'évolution de la population. Tant que celui-ci ne sera pas positif, au regard de la pyramide des âges actuelle, alors le solde naturel restera négatif. En effet, les moins de 44 ans sont très largement sous-représentés.

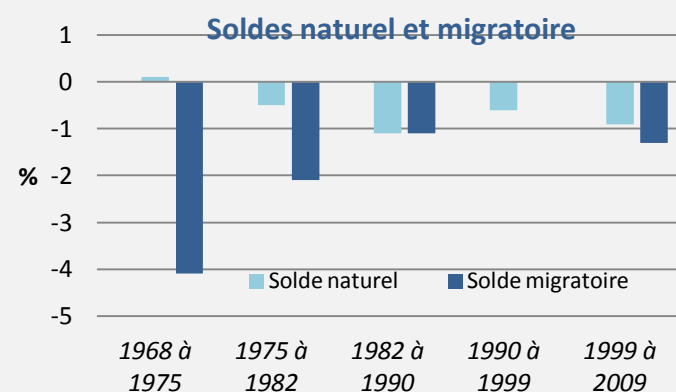


Figure 3 : Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population à Molène, de 1968 à 2009; source: RP Insee 2009

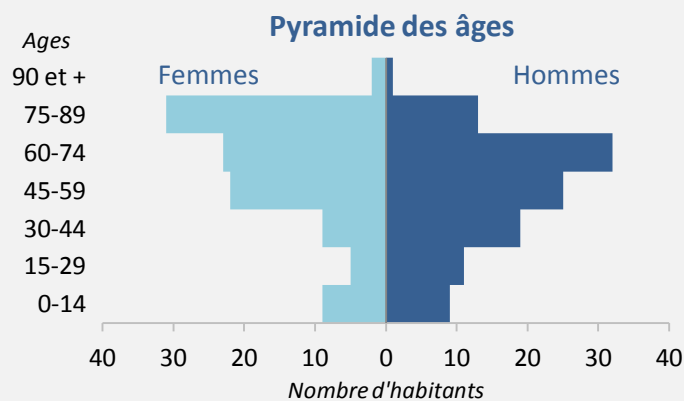


Figure 4 : Population par tranches d'âges et par sexe en 2009 à Molène, source: RP Insee 2009F

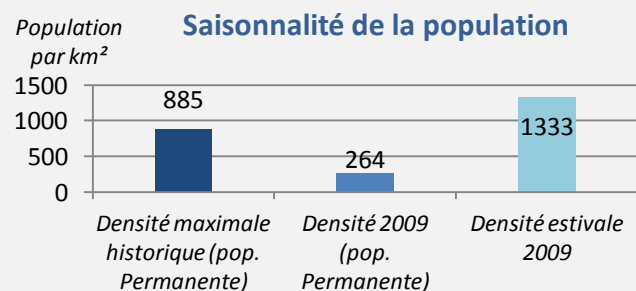


Figure 5 : Estimation de la densité de population estivale et comparaison aux densités de populations permanente actuelle et passée, source: RP Insee Tourisme 2009

Ceci dit, l'immigration vers les îles se traduit souvent par l'arrivée d'une majorité de personnes retraitées, n'aidant pas au redressement du solde naturel.

L'indice de vieillissement<sup>3</sup> de Molène est de 408, contre un indice moyen pour les îles d'environ 300. Les communes littorales françaises de moins de 500 habitants affichent elles un indice d'environ 135, elles restent donc bien plus jeunes que la plupart de ces territoires insulaires. Les îles de l'Iroise ont les populations les plus âgées, après l'île d'Arz.

Notons également que le sex-ratio chez les jeunes semble quelque peu déséquilibré, puisqu'il y a plus d'hommes que de femmes. Ceci peut aussi contribuer au départ des jeunes vers le continent, compte tenu de la petitesse du territoire et de l'impossibilité pour certains de fonder un foyer sur l'île.

Molène quadruple sa population en été, principalement avec l'arrivée des résidents secondaires, dont les maisons représentent une très large part de la capacité d'accueil touristique. La densité de population atteinte en période estivale est considérable (1333 hab/km<sup>2</sup>). A titre de comparaison, la ville de Brest en 2010 compte 2854 habitants au km<sup>2</sup>.

Population  
estivale : 1 066

La population molénaise a été divisée par trois depuis le début du siècle dernier, depuis que l'activité de pêche a cessé et que la population émigre et vieillit. Si le solde migratoire est désormais moins négatif qu'il y a quelques décennies, reste à savoir s'il parviendra à s'inverser pour limiter le déclin de la population de l'île.

# Habitat

## Evolution du parc immobilier

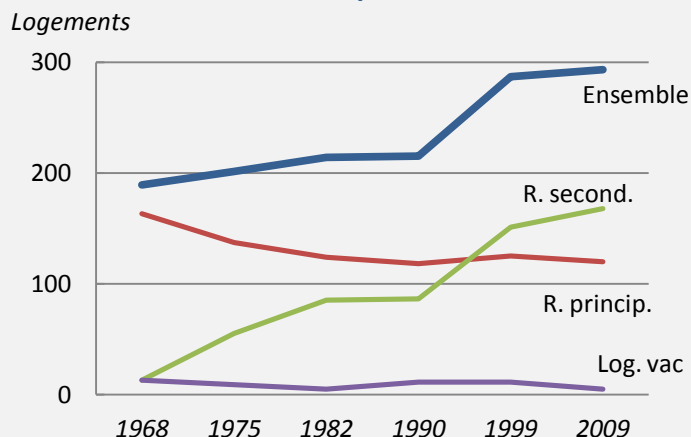


Figure 6 : Evolution du parc immobilier et contributions des types de logements à l'ensemble, Molène, 1968-2009; source: RP Insee 2009

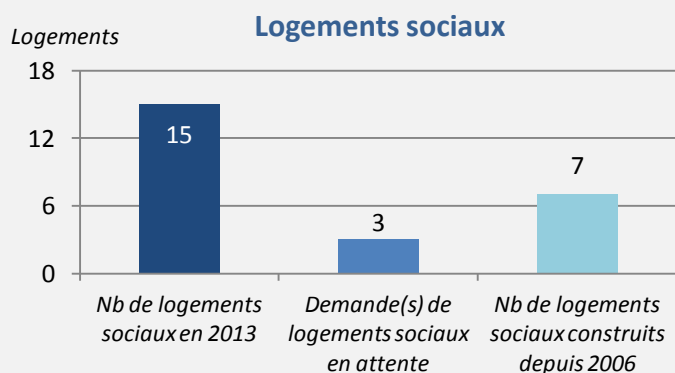


Figure 7 : Demandes de logements sociaux et logements sociaux existants à Molène, en 2013, source: Mairies, recensement IDiles 2013.

A l'image de la plupart des îles, l'évolution du parc immobilier molénais est déterminée par celle du nombre de résidences secondaires. Les îles de l'Iroise ainsi que les îles de Bretagne nord se démarquent des autres par la diminution de l'habitat principal qu'elles enregistrent toutes les cinq. Le nombre de logements rendus disponibles ne suffit pas cela dit à contenir l'émergence de résidents secondaires. En revanche, cette diminution des résidences principales freine tout de même la croissance du parc immobilier sur ces îles. En effet, elles enregistrent les taux de croissance annuels moyens les plus faibles des îles du Ponant, en deçà de la moyenne îlienne (+1,42% par an en moyenne depuis 1968).

La croissance du nombre de résidences secondaires à Molène est assez irrégulière d'une décennie à l'autre. Difficile donc d'interpréter le ralentissement de la dernière décennie (+11%). S'agit-il du manque d'espace à bâtir, sur une île où la densité du bâti atteint déjà 366 logements au km<sup>2</sup> ? C'est possible, l'île d'Aix, qui affiche une densité légèrement

Résidences secondaires :  
57,3 % des logements

supérieure a vu son parc immobilier s'étendre de 32 logements entre 1999 et 2009 contre 120 les dix années précédentes. Peut-être s'agit-il de contraintes inhérentes à la loi Littoral, qui, bien que votée en 1986, évolue et est de plus en plus efficace pour limiter les constructions en bord de mer. La part des résidences secondaires dans le parc immobilier molénais reste cela dit inférieure à ce qu'elle est en moyenne sur les îles du Ponant (61,3% des logements). Cette proportion des lieux de villégiature est qui plus est en train de croître plus rapidement sur les autres îles qu'à Molène, puisque pour l'ensemble des îles, on obtient une moyenne de +22% de ce type de logements entre les deux derniers recensements.

Molène possède un nombre de logements sociaux pour 100 habitants (7,1) supérieur à la moyenne des îles du Ponant (6). Au regard de la pression foncière sur les îles, l'accès au à ce type d'habitat peut être déterminant pour l'installation d'actifs. A ce titre, les efforts de la commune semblent payer car le taux de croissance depuis 2006 du parc de logements sociaux (+86%) est largement au dessus de la moyenne des autres îles (+29%). Malgré tout, trois demandes restent en attente.

# Emploi

Figure 8 : Principales données de l'emploi à Molène, en 2009; source: RP Insee 2009

Emploi	Unité	Molène
Population "en âge de travailler" (15-64 ans) en 2009		119
dont :		
Actifs		62
Actifs avec emploi		55
Actifs sans emploi		7
Inactifs <sup>1</sup>		57
Taux d'activité (Part des actifs dans la population en âge de travailler) en 2009	(%)	52,1
Taux de chômage (Part des actifs sans emploi dans le total des actifs) en 2009	(%)	11,3
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence <sup>1</sup> en 2009	nb d'actifs	5
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence en 2009	(%)	8,1

<sup>1</sup> Inactifs: personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

<sup>2</sup> Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence : Population en âge de travailler travaillant dans une autre commune que celle de résidence, en France Métropolitaine, dans les DOM-TOM, ou à l'étranger.

## Catégories socio-professionnelles

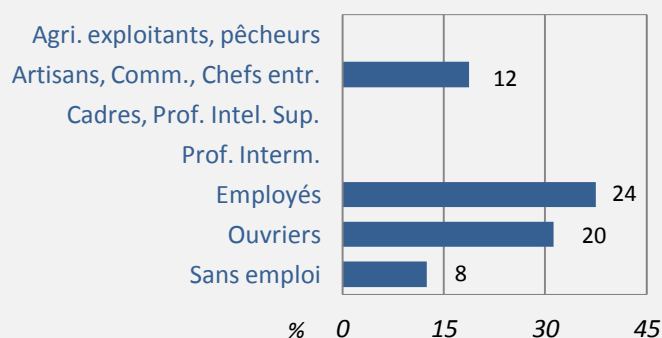


Figure 9 : Distribution de l'emploi en catégories socio-professionnelles à Molène, en 2009; source: RC Insee 2009

## Statut de l'emploi

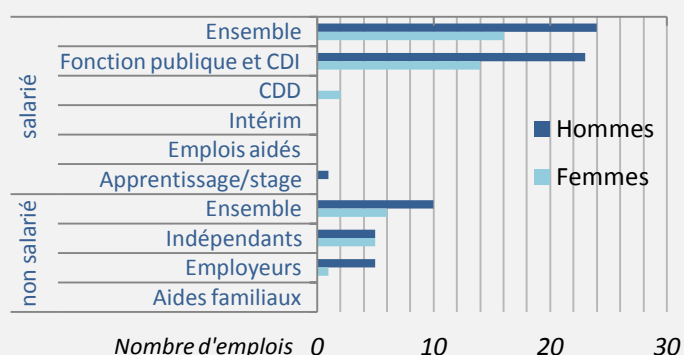


Figure 10 : Distribution de l'emploi salarié et non salarié par statut et par sexe, à Molène, en 2009; source: RP Insee 2009

Molène fait figure d'exception tant son taux d'activité est faible à l'échelle des îles du Ponant. Quatorze points sous la moyenne (66%). Elle talonne Ouessant et l'Île-aux-Moines, qui comptent déjà 10% d'actifs en plus. Comment expliquer que 47% des Molénais soient recensés inactifs ? L'île est l'une des plus âgées, peut-être trouve-t-on de nombreux retraités parmi la dernière des tranches d'âges considérées « en âge de travailler ». Il peut également s'agir d'un certain nombre d'hommes ou de femmes au foyer. Plus probablement, il s'agit aussi d'un nombre important de Molénais n'ayant pas travaillé depuis quelques années, qui ne sont pas nécessairement recensés comme « actifs sans emploi ». Compte tenu de la petitesse de l'effectif considéré ici, il peut s'agir d'un phénomène conjoncturel. En effet, Houat, qui est légèrement plus peuplée, compte simplement deux inactifs de moins. Il est possible que d'un recensement à l'autre, ces chiffres établis sur de très petits effectifs évoluent de manière significative. Le taux de chômage de Molène est d'ailleurs inférieur au taux de chômage moyen des îles du Ponant (12,5%).

La distribution des emplois dans les différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) est très hétérogène à Molène, puisque trois des sept CSP ne comptent pas d'effectif. Ces données sont issues du recensement complémentaire de l'INSEE, qui résulte de traitements statistiques réalisés à partir de certaines données du recensement principal. Les résultats de ces traitements sont des estimations, or sur de si petits effectifs, elles créent souvent des inexactitudes. Il y a par exemple à Molène plusieurs patrons-pêcheurs, ici non recensés ou éventuellement comme chefs d'entreprise.

Toutefois, cette distribution des CSP est corrélée à certaines données. L'absence (ou les faibles effectifs) de cadres ou de professions intermédiaires explique en partie le très faible revenu moyen des foyers fiscaux imposables, ces CSP comptant parmi les plus aisées. La part importante de la CSP « employés » traduit sans doute le nombre d'emplois conséquent dans la fonction publique ainsi que dans l'hébergement/restauration. Notons aussi que comme à Sein, les Artisans Commerçants Chefs d'entreprises sont relativement nombreux et davantage représentés qu'à Hoëdic et Houat, les deux autres petites îles éloignées du continent.

Les statuts de l'emploi renvoient au déséquilibre sexué de la pyramide des âges. En effet, parmi les Molénais ayant un emploi, l'INSEE recense 34 hommes pour 22 femmes. L'importance des emplois publics et des CDI est très prononcée parmi les emplois salariés à Molène, puisque deux CDD sont recensés seulement. A la différence de Sein, qui faisait figure d'exception, le secteur non salarié à Molène compte davantage d'emplois masculins. Une caractéristique que l'on retrouve sur la plupart des îles mais aussi sur le continent ou les entrepreneurs/chefs d'entreprises sont plus souvent des hommes.

# Equipement

EQUIPEMENT	Molène
<b>Scolaire</b>	
Ecole(s) primaire(s):	1
Collège(s):	1
A/R possible dans la journée:	oui
<b>Santé</b>	
Médecin (basse saison ; haute saison)	Présence hebdomadaire
Nb de médecins / 100 habitants permanents	0,95
Infirmier/e (bas. sais. ; haut. sais.)	1 ; 1
Nb d'infirmier(e)s/ 100 hbts permanents	0,47
Aides-soignants / Soins à domicile	Présence permanente (MAPA)
Dentiste	non
Pharmacie	parapharmacie
Maison de retraite	non
<b>Associations</b>	
Nombre d'associations	7
Nb d'associations / 100 hbts permanents	3,32
<b>Alimentation</b>	
Alimentation générale	2
Boulangerie-Pâtisserie	non
Boucherie-Charcuterie	non
Poissonnerie	vente directe
<b>Autres services</b>	
Agence postale	1
Librairie-Papeterie	1
Banque	non (retraits possibles)
Droguerie-Quincaillerie	non
Coiffeur(se)	2 coiffeurs du continent
Bureau de Tabac	1
Café-débit de boissons	2
Restaurant	4
Garage	non
Bibliothèque publique	1
Salle polyvalente	2
<b>Artisans / Métiers du bâtiment</b>	
Maçon	oui
Electricien	oui
Plombier	oui
Peintre	non

Figure 11 : Equipements à Molène en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

De la même manière que les autres petites îles éloignées, Molène participe au système du collège des îles du Ponant. Comme à Sein, le problème des effectifs se pose. En 2010, pour chacune de ces deux îles, seuls deux enfants étaient au collège pour une dizaine en primaire<sup>4</sup>. En s'inspirant de l'exemple de Houat et Hoëdic, un aller-retour quotidien des collégiens entre Molène et Ouessant pourrait constituer une solution.

Dans le domaine de la santé, Molène fait partie des îles sans médecin permanent avec Arz, Aix et Hoëdic. Cependant, le médecin du Conquet se rend tous les mardis sur l'île et peut se déplacer en cas d'urgence grâce au canot de la SNSM. En outre, la MAPA assure la présence permanente d'aides-soignants. Contrairement à Sein, un infirmier exerce à l'année. Mais durant la saison touristique, ce type de profession vient à manquer. Enfin, depuis 2008 Molène dispose d'un centre de secours doté d'une ambulance et géré par les pompiers.

En matière de commerce de proximité, Molène n'est pas l'île la moins bien équipée. Les molénais ont accès à une librairie et un tabac, ce qui n'est pas le cas des habitants de certaines petites îles (Sein, Batz, Hoëdic, Bréhat, etc.). Par ailleurs, la vente directe des pêcheurs fait office de poissonnerie. Cependant, en dehors de l'île d'Aix, l'absence de boulangerie fait figure d'exception. De plus, une bonne partie des commerces ferment hors-saison, fait commun à la quasi-totalité des îles du Ponant. De manière générale, la taille de la population ne permet pas à des commerces de proximité « spécialisés » (boucherie, salon de coiffure, etc.) de s'installer à l'année. Ainsi, certaines entreprises regroupent plusieurs fonctions. C'est souvent le cas de l'alimentation générale assurant le dépôt de pain, de gaz, la boucherie, la quincaillerie, retrait d'argent, etc. Cela vaut également pour les deux artisans du bâtiment qui, malgré leur spécialité (maçonnerie et électricité), peuvent effectuer des travaux généraux.



EQUIPEMENT	Molène
Communication / Infrastructures	
<b>Aéroport / Aérodrome</b>	non
<b>Port de pêche</b>	mouillages
<b>Infrastructures pour la pêche :</b>	
<i>Quai de débarquement dédié à la pêche</i>	oui
<i>Matériel de manutention</i>	oui
<i>Espace de stockage du matériel</i>	oui
<i>Infrastructure de conservation</i>	individuel
<i>Transformation des produits</i>	non
<i>Lieu de débarquement principal</i>	Molène
<i>Transport des produits vers le continent</i>	Compagnie maritime (gratuit)
<i>Commercialisation</i>	En criée/vente directe
<b>Port de plaisance</b>	mouillage/échouage
<i>Nombre d'anneaux (Bloc Marine 2013)</i>	100 et 15 visiteurs
<b>Salle de sport</b>	1
<b>Terrain de jeux (plein air)</b>	1
<b>Centre loisirs nautiques (voile/kayak)</b>	kayak en saison
<b>Energie</b>	
<b>Approvisionnement en électricité:</b>	
<b>Câble électrique sous-marin</b>	non
<b>Générateur diesel (fioul)</b>	oui
<b>Energies renouvelables :</b>	
<i>Energie solaire</i>	non
<i>Energie éolienne</i>	non
<i>Autres</i>	
<b>Production de chaleur:</b>	
<b>Electricité</b>	oui
<b>Chaudière au fioul</b>	oui
<b>Energies renouvelables :</b>	
<i>Panneaux solaires</i>	non
<i>Géothermie</i>	non
<i>Autres:</i>	
<b>Eau / Assainissement / Déchets</b>	
<b>Approvisionnement en eau douce :</b>	
<i>Barrages et retenues d'eau</i>	impluvium
<i>Désalinisation de l'eau de mer</i>	non
<i>Forages</i>	oui
<i>Conduite d'eau vers le continent</i>	non
<i>Autres</i>	
<b>Possibilité de stockage de l'eau</b>	oui
<b>Capacité de stockage (m3)</b>	Non renseigné
<b>Prix de l'eau<sup>1</sup> (€/m3) :</b>	6,5
<b>Prix de l'assainissement collectif:</b>	inexistant
<b>Traitement des déchets sur l'île</b>	compactage pour export
<b>Déchetterie</b>	oui

Comme presque toutes les îles, Molène possède une bibliothèque et terrain de football. Communément à Sein, deux salles polyvalentes sont à disposition, fait unique sur les petites îles. Contrairement à toutes les autres îles du Ponant hormis Houat, aucun centre de loisirs nautiques n'est présent sur Molène. Pour sa part, la vie associative n'est pas négligeable (sept associations) compte tenu du nombre d'habitants permanents.

Malgré un déclin de la pêche, Molène reste bien équipée dans ce secteur. Les pêcheurs molénais disposent d'un quai de débarquement, de matériel de manutention et d'espace de stockage. Seule Houat possède ce niveau d'équipement parmi les petites îles éloignées. Comme à Ouessant, la compagnie maritime assure le transport du poisson sur le continent gratuitement, ce qui n'est pas le cas des îles du Morbihan.

Semblablement aux autres îles de la mer d'Iroise, Molène n'est pas reliée au continent par un câble électrique sous-marin. L'électricité est donc produite en totalité grâce à un générateur diesel géré par la commune. La consommation de fioul avoisine les 350 000 litres de fioul par an. Prochainement, Molène pourrait être raccordée à l'hydrolienne du Fromveur, toujours en projet. L'approvisionnement en eau se fait par un impluvium et des forages sur l'île. Le prix de l'eau est le même qu'à Sein (6,5€/m3) et avoisine la moyenne des petites îles éloignées, assainissement compris (6,46€/m3). Comme Sein, Molène n'organise pas d'assainissement collectif, celui-ci est donc assuré par les particuliers.

Enfin le traitement des déchets est similaire aux autres îles. Celui-ci est géré par l'intercommunalité du Pays d'Iroise dont fait partie Molène. Les ordures sont compactées puis exportées sur le continent. En outre, une déchetterie assure un tri sélectif.

Figure 12 : Equipements à Molène en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013



# Entrepreneuriat

MOLENE	Nombre d'établissements	% du total	Répartition des effectifs salariés
<b>Secteur Privé</b>	<b>17</b>	<b>81%</b>	<b>67%</b>
<i>dont: établissements dépendants d'un siège social extérieur à l'île</i>	1	5%	-
<b>Secteur Public</b>	<b>4</b>	<b>19%</b>	<b>33%</b>
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Figure 13 : Secteurs institutionnels des établissements, à Molène, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Lecture : Sur Hoëdic, le secteur privé représente 72% des établissements actifs au 31/07/2012 et 68% de leurs effectifs salariés.

## Secteurs d'activité des établissements

Secteur	Activité	Nombre d'établissements
Secteur tertiaire	Admin. Pub., santé, éducation, et...	5
	Transports et activités connexes	0
	Activité de soutien aux...	1
	Commerces et services divers	1
	Commerces et services de...	2
Secteur secondaire	Hébergement, restauration, locations...	4
	Construction et services connexes	2
	Artisanat manufacturier	0
Secteur primaire	Industrie	0
	Aquaculture	1
	Pêche	5
	Agriculture	0

Nombre d'établissements

Figure 14 : Distribution des établissements par secteurs d'activité à Molène, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

### Quelques définitions ...

**Entreprise (n° SIREN):** entité juridique autonome composée de un ou plusieurs établissements. Exemple : Entreprise individuelle, SARL, Société anonyme, etc.

**Établissement (n° SIRET):** partie physique de l'entreprise (boutique, navire, local, domicile d'un artisan, etc.). Chaque entreprise peut disposer de plusieurs établissements localisés sur différentes zones géographiques. Ce concept permet d'étudier les activités économiques liées à un territoire particulier.

**Secteur public:** établissements publics et établissements privés ayant une mission de service public (transport maritime, EDF, La Poste, etc.).

Compte tenu de sa superficie, Molène dispose du plus petit nombre d'établissements parmi les îles du Ponant. De manière semblable aux autres îles de l'Iroise, la part des établissements publics est élevée. Il s'agit en totalité de services communaux (école, centre d'action sociale, mairie et service des eaux). Il est possible de rapprocher cela au déclin de population de ces îles. En effet, le niveau d'équipement public est moins sensible aux variations de population que le stock d'entreprises privées. Celles-ci sont en effet dépendantes du marché local de la consommation et de l'emploi mais surtout des habitants qui les créent et les dirigent. Enfin, malgré son éloignement et un marché potentiellement restreint, une entreprise du continent s'est implantée sur Molène. Il s'agit d'une entreprise d'électricité générale de Plouzané (29). Les ressources en algue de Molène ont également attiré une entreprise de cosmétique présente depuis 10 ans sur l'île. Celle-ci se nomme Océalys et possède une filiale sur Molène (la « Bio Molènez »). Pour des raisons administratives, cette dernière n'apparaît pas ici comme dépendante d'un siège social extérieur.

Similairement aux petites îles éloignées, des moyens humains, financiers et fonciers limités poussent Molène à se spécialiser. Les activités économiques se répartissent principalement en trois secteurs d'activité : l'administration publique présentée ci-dessus, le tourisme et la pêche. Malgré un déclin continu depuis les années 1960, la pêche reste un secteur important, rapporté aux 17 établissements de l'île. Seul deux navires de pêche de poissons et crustacés subsistent, le reste étant des goémoniers du continent<sup>5</sup>. Comparé à Hoëdic ou Sein, le secteur de l'hébergement/restauration et des commerces de proximité est moins développé. Cela s'explique par une population estivale et un taux de résidences secondaires inférieures.

Sur ce point, Molène ressemble dans une moindre mesure à Houat, qui tente de préserver la pêche afin de pallier la saisonnalité touristique. Cependant, les métiers de la pêche sont soumis à d'autres contraintes socio-économiques (vie sociale, pénibilité, réglementation, etc.)<sup>6</sup>. Par ailleurs, un établissement d'algoculture est recensé et appartient à la société Bio Molenez évoquée plus haut. Un projet de transformation des algues sur place est cours pour réduire le poids, et donc les coûts, du produit envoyé sur le continent. Cela permettrait également de capter la valeur ajoutée associée à la transformation. Le processus se fait actuellement sur la commune de Plouzané (29). Les produits fabriqués à partir des algues sont ensuite vendus par Internet et dans la boutique de Molène lors de la saison touristique. L'usage du web atténue la saisonnalité des ventes.

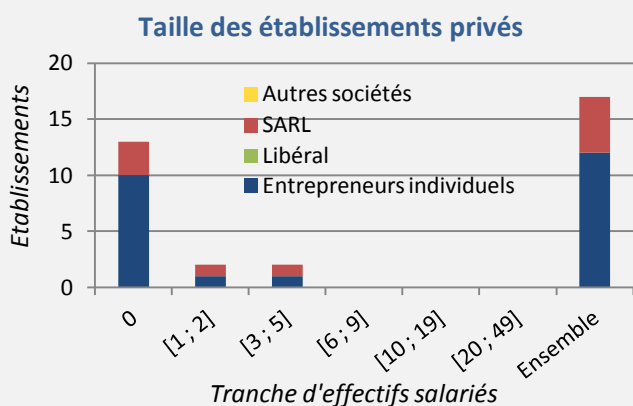


Figure 15 : Effectifs salariés des établissements privés et statut juridique de leur entreprise à Molène, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

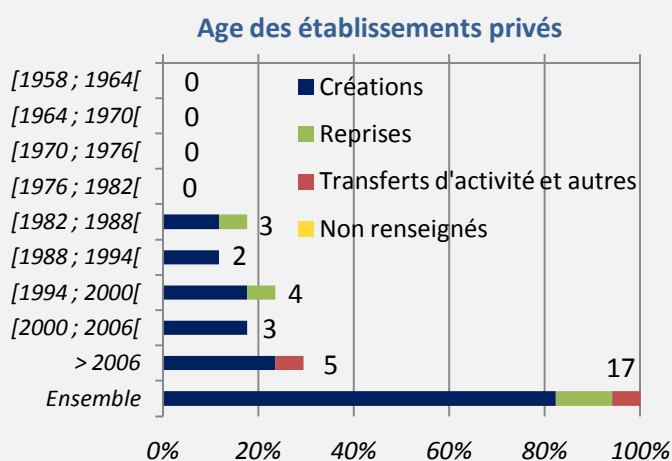


Figure 16 : Périodes de création et origine des établissements privés en activité au 31 juillet 2012 à Molène, source: Sirene INSEE 2012

Lot commun à la plupart des petites îles, les effectifs salariés des établissements molénais sont très faibles. Les entrepreneurs sont confrontés à la saisonnalité des activités touristiques, la taille restreinte du marché du travail, la rareté de l'espace constructible et la faible clientèle locale hors-saison. Cela étant, il est difficile pour une bonne partie d'entre eux de créer des emplois permanents. En outre, Molène dispose du taux d'entrepreneurs individuels le plus élevé des îles du Ponant (75%) et ne possède pas de sociétés en dehors de quelques SARL. La taille économique des entreprises molénaises est donc limitée car un chiffre d'affaires plus conséquent passe souvent par la création d'une société<sup>7</sup>.

88% des établissements privés ont moins de trois salariés

Malgré tout, 12% des établissements molénais ont plus de trois salariés contre 8% pour les communes littorales de moins de 500 habitants. Ces chiffres sont à relativiser fortement car ces 12% correspondent seulement à deux établissements de moins de six salariés. 100% des établissements molénais ont donc moins de six salariés contre 97% pour les communes littorales. De plus, il s'agit potentiellement d'un double compte, les deux structures appartenant à la même personne. Ces observations posent ainsi les limites des statistiques appliquées aux micro-territoires.

Avec Houat, Hoëdic et Batz, Molène possède une moyenne d'âge des établissements très élevée (14 ans), comparée aux autres îles du Ponant. Ces îles partagent une spécialisation relative dans les activités primaires. Bien souvent, les métiers rattachés se pratiquent par vocation. Ainsi, les changements de main des entreprises sont moins fréquents que dans les autres secteurs. Sur Molène, quatre des neuf établissements créés avant le 01/01/2000 pratiquent une activité de pêche.

29% des établissements privés ont été créés ou repris après le 01/01/2006

Quatre autres sont liés à des activités comportant habituellement des établissements moins âgés (restauration et commerces de proximité). Concernant les établissements de moins de six ans, les activités représentées sont hétéroclites.

### *L'entrepreneuriat sur Molène en résumé...*

- Une part des établissements publics élevée à mettre en relation avec une faible population.
- Une micro-économie basée sur la pêche et le tourisme.
- Une taille économique des établissements privés limitée similaire aux îles de Houat, Hoëdic et Batz. Celle-ci est à mettre en relation avec des possibilités de croissance restreintes pour les entreprises.
- Une moyenne d'âge des établissements élevée (pêche) et le plus faible taux de reprise des îles du Ponant.

On relève une artisane d'art, un restaurant, une entreprise de cours de kayak, une entreprise de services divers et une société d'échantillonnage biologique. Ces établissements sont quasiment tous issus de créations et témoignent de nouvelles activités prenant place sur l'île.

Concernant la reprise d'entreprise, Molène se démarque des autres îles par le taux d'établissement repris après 2006 le plus bas des îles du Ponant (0% mais un transfert d'entreprise). Sur les cinq entreprises créées depuis 2006, toutes exercent dans le commerce et l'hébergement/restauration/location diverses. Comme sur Houat, cela traduit la progression des activités liées au tourisme. Cependant, ces secteurs possèdent un roulement plus fréquent de leurs entreprises en général.

---

<sup>1</sup> <http://www.molene.fr/histoiredemolene.htm>

<sup>2</sup> TESSON Mylène, *Etat des lieux de la pêche dans les îles du Ponant*, 2013, Rapport de stage de master 1, IUEM / UBO.

<sup>3</sup> L'indice de vieillissement résulte d'un calcul qui consiste à diviser le nombre d'habitants de plus de 60 ans par celui des moins de 20 ans et à le multiplier par 100. Plus l'indice est supérieur à 100, plus la population est vieillissante, plus l'indice est inférieur à 100, plus la population est jeune. Lorsque l'indice tend vers 100, la structure de la population est équilibrée, il y a autant de moins de 20 ans que de plus de 60 ans.

<sup>4</sup> Association des Iles du Ponant, *L'essentiel des îles du Ponant*, 2008, 2009 et 2010.

<sup>5</sup> : TESSON Mylène, *Etat des lieux de la pêche dans les îles du Ponant*, 2013, Rapport de stage de master 1, IUEM / UBO.

<sup>6</sup> : *Ibid.*

<sup>7</sup> Le statut juridique d'une entreprise est adapté à son chiffre d'affaires. Ainsi, pour des raisons fiscales et comptables, l'augmentation du volume d'activité nécessite un changement de statut. Dans un premier temps, l'entrepreneur peut passer d'une entreprise individuelle à une Société A Responsabilité Limitée (SARL/EURL) puis, en cas de besoin de financement supérieur, passer en société par action (SAS, SA, etc.). Par ailleurs, un statut de SARL signifie également la présence d'au moins deux associés.